

Département de MAINE ET LOIRE
 Arrondissement de Saumur
 Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du conseil municipal du 3 MAI 2022

Convocation du 26/04/2022

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 5/05/2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois du mois de mai à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Yvonne FREMONT, Isabelle JOREAU, Olivier CHARRIER, Magalie MARTIN, Anne MAYER, Vincenzo AGRELO, Philippe VARIN et Frédéric BRUERE.

Absents : Mireille FOURMOND et Christophe GAINON.

Bon pour pouvoir : Néant.

DCM 2022-24 TARIFS DU GÎTE EQUESTRE ET TOURISTIQUE DE LA BREILLE-LES-PINS

En raison de la modification de la capacité d'accueil du gîte équestre fixé à 15 personnes, Madame le Maire propose de fixer les tarifs de la halte équestre – « gîte » à compter du 3 mai 2022.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants :

Chambre 2 personnes	
1 nuit : 100 €	7 nuits : 500 € (forfait pour une semaine)
Chambre 4 personnes	
1 nuit : 150 €	7 nuits : 800 € (forfait pour une semaine)
Dortoir 1 personne	
1 nuit : 30 €	7 nuits : 200 € (forfait pour une semaine)
Dortoir complet 6 personnes	
1 nuit : 150 €	7 nuits : 800 € (forfait pour une semaine)

Gîte complet	
1 nuit : 700 €	7 nuits : 2.000 € (forfait pour une semaine)
2 nuits : 1.050 €	
3 nuits : 1.300 €	
4 nuits : 1.550 €	
5 nuits : 1.800 €	
6 nuits : 2.000 €	
8 nuits : 2.285 €	
9 nuits : 2.570 €	
10 nuits : 2.855 €	
11 nuits : 3.140 €	
12 nuits : 3.425 €	
13 nuits : 3.710 €	

Accueil cheval	
1 nuit : 15 €	

*** Pour le gîte complet pour une réservation au-delà de 14 nuits il faudra contacter la mairie au 02.41.52.02.82.**

* Capacité maximum 15 personnes.

* Une taxe de séjour redevable par personne et par nuit. (Révisable chaque année avec les tarifs en vigueur votés par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire)

* Caution demandée : Pour 1 chambre 300 €, pour le gîte complet 2.000 €.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 5/05/2022
Le Maire,
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 5/05/2022
Et de la publication le 5/05/202